



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 7 juin 2021 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron et Raymond Côté.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Absences : la conseillère Lise Larochelle qui a motivé son absence

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

2021-06-721

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – SÉANCE À HUIS-CLOS EN VERTU DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2020-029 DU 26 AVRIL 2020

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 11 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 200-029 daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne, par vidéo et par téléphone;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil s'est identifié à voix haute pour confirmer sa présence;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
appuyé par le conseiller Sylvain Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne, par vidéo et par téléphone.

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

2021-06-722 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
appuyé par le conseiller Sylvain Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021
4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Rapport du maire aux citoyens sur les faits saillants des états financiers 2020
7. Rapports des différents comités
 - a. Mairie
 - b. Régie incendie
 - c. Loisirs
 - d. Environnement
 - e. Trans-Appel
 - f. Urbanisme
8. Autorisation au maire pour signature des brefs de saisie
9. Résolution autorisant la directrice générale à déposer une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro du Gouvernement du Canada
10. Adoption du règlement 2021-07 modifiant le règlement 2020-01 portant sur la gestion contractuelle
11. Adoption du règlement 2021-06 modifiant le règlement de permis et certificats 2004-9 pour tarifier certains branchements
12. Résolution pour l'établissement d'une ligne 988 regroupant tous les services d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide.
13. Résolution pour autorisation d'accès au système de Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) et désignation du responsable.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. Résolution pour signifier l'intérêt de la municipalité de Val-Joli à mettre en place une zone neutre à la Sureté du Québec.

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

15. Résolution pour travaux de pavage sur la rue St-Antoine

HYGIÈNE DU MILIEU

16. Résolution pour adopter le Plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

17. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – avril et mai 2021
18. Démission de M. Nova Fredette au comité consultatif d'urbanisme

LOISIRS ET CULTURE

19. Résolution pour achat de 3 poubelles pour la Halte Titus
20. Résolution pour remplacement de bandes à la patinoire
21. Résolution pour achat de buts pour la patinoire
22. Résolution pour achat et installation d'équipement permanent pour la pratique du basketball au parc du rang 10

AUTRES

23. Affaires nouvelles et suivi



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

24. Deuxième période de questions

25. Correspondance

a) Commission municipale – audit de conformité

b) ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : point de TVQ-dépôt 2021

26. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2021-06-723

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
appuyé par le conseiller Raymond Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos, aucun citoyen n'est présent.

Aucune question écrite n'a été acheminée à la municipalité.

2021-06-724

5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La secrétaire-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par le conseiller Philippe Verly
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Liste des paiements émis (du 2021-05-01 au 2021-06-04)

Poste Banque: 54-100-00-001

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202100243 (l)			2021-05-26	1384	Cartoucherie, La		160,91 \$
202100275 (l)			2021-05-07	1381	Dollar Import		20,66 \$
202100276 (l)			2021-05-10	1383	Zoom Video Communications		137,98 \$
202100277 (l)			2021-05-01	1377	Amazon		120,38 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001

439,93 \$

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202100223 (l)			2021-05-04	885	PITNEY WORKS	par Accès D	25,63 \$
202100228 (l)			2021-05-21	678	SANI ESTRIE INC		7 508,10 \$
202100229 (l)			2021-05-21	789	ÉNERGIE SONIC INC.		275,88 \$
202100230 (l)			2021-05-21	962	EXCAVATION R. TOULOUSE		159,67 \$
202100231 (l)			2021-05-21	341	ÉCOLE SECONDAIRE DU		100,00 \$
202100232 (l)	7937		2021-05-21	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		96,16 \$
202100233 (l)			2021-05-21	645	LES CONSTRUCTIONS		1 694,55 \$
202100234 (l)			2021-05-21	784	LAVE-AUTO DEPAN/EXPRESS		204,48 \$
202100235 (l)			2021-05-21	589	CONSEIL SPORT LOISIR DE		100,00 \$
202100240 (l)			2021-05-21	28	HYDRO-QUEBEC		130,22 \$
202100241 (l)			2021-05-21	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202100242 (l)			2021-05-27	1397	Walmart	Rembourser Diane par interac	6,24 \$
202100244 (l)			2021-06-04	28	HYDRO-QUEBEC		134,55 \$
202100245 (l)			2021-06-04	28	HYDRO-QUEBEC		530,89 \$
202100246 (l)	7938		2021-06-04	28	HYDRO-QUEBEC		899,86 \$
202100247 (l)			2021-06-04	946	SHERLENN HYD. ET PROD.		284,79 \$
202100248 (l)			2021-06-04	89	RAYMOND CHABOT GRANT		862,32 \$
202100249 (l)			2021-06-04	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		1 993,83 \$
202100250 (l)			2021-06-04	678	SANI ESTRIE INC		8 916,63 \$
202100251 (l)			2021-06-04	876	SINTO INC.		194,94 \$
202100252 (l)			2021-06-04	34	JOURNAL ACTUALITÉS -		332,28 \$
202100253 (l)			2021-06-04	929	ATELIER LAVOIE		60,88 \$
202100254 (l)	7939		2021-06-04	723	AXION		312,88 \$
202100255 (l)	7940		2021-06-04	638	Fonds d'information sur le		65,00 \$
202100256 (l)			2021-06-04	880	EXCAVATION B. CROTEAU		1 296,35 \$
202100257 (l)			2021-06-04	1355	EUROFINS ENVIRONEX		287,43 \$
202100258 (l)	7941		2021-06-04	1002	Entreprise Ployard 2000 Inc.		5 056,60 \$
202100259 (l)			2021-06-04	1395	Sidevic		176,11 \$
202100260 (l)			2021-06-04	14	VIVACO groupe coopératif		190,96 \$
202100261 (l)			2021-06-04	140	RESSORTS CHARLAND		3 199,60 \$
202100262 (l)			2021-06-04	1234	PEINTURE VÉHICULES		6 496,09 \$
202100263 (l)			2021-06-04	1251	EXCAVATION YVON BENOIT		6 040,48 \$
202100264 (l)	7942		2021-06-04	1398	Ciôtures 10 Visions		5 993,65 \$
202100265 (l)			2021-06-04	789	ÉNERGIE SONIC INC.		587,82 \$
202100266 (l)			2021-06-04	28	HYDRO-QUEBEC		321,33 \$
202100267 (l)			2021-06-04	28	HYDRO-QUEBEC		27,94 \$
202100268 (l)			2021-06-04	28	HYDRO-QUEBEC		133,81 \$
202100269 (l)			2021-06-04	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		125,91 \$
202100270 (l)	7943		2021-06-04	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		97,09 \$
202100271 (l)			2021-06-04	60	PIÈCES D'AUTO BILODEAU		190,96 \$
202100272 (l)			2021-06-04	1286	GILLES MAURICE		1 322,21 \$
202100273 (l)	7944		2021-06-04	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202100274 (l)			2021-06-04	784	LAVE-AUTO DEPAN/EXPRESS		375,87 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000

57 085,47 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001

439,93 \$

Total : 57 965.330 \$

Total des paies émises(du 2021-05-01 au 2021-05-31) Total:15 053,28 \$

6. RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, le maire dépose le rapport du maire aux citoyens sur les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Val-Joli pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020. Ce rapport sera publié dans Les Nouvelles de Val-Joli, édition juin 2020 et sur le site internet.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

7. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS :

a) mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :
Les travaux d'aqueduc réalisés par Domtar sur la rue St-Antoine sont presque finalisés. Également, la collecte des gros objets a eu lieu il y a eu 30 tonnes de ramassées, ce qui représente au moins 5 camions. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'environnement.

L'appel d'offres pour les travaux de pavage de certaines rues du secteur St-Gabriel sera lancé dans les prochains jours.

Nous travaillons toujours sur le problème avec le bâtiment de suppression.

Enfin, M. Nova Fredette nous a remis sa démission du Comité consultatif d'urbanisme. Nous remercions M. Fredette pour son implication. Une résolution sera prise pendant cette assemblée pour le remercier.

b) Régie des incendies :

Le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il y aura une rencontre de la Régie le mardi 8 juin.

c) Loisirs : Des équipements seront remplacés au parc comme les buts de hockey qui ne sont plus légaux et le remplacement de plusieurs bandes de la patinoire. Également nous installerons des paniers de basketball au parc du rang 10.

d) Environnement : pas de sujets

e) Trans-Appel:

Le conseiller Gilles Perron rapporte que l'AGA a eu lieu le 8 juin dernier. Le suivi pour la demande d'arrêt dans le rang 9 sera fait en cours d'année, c'est à l'étude.

f) Urbanisme :

Le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il n'y a pas eu de CCU dernièrement mais il tient à joindre sa voix au maire pour remercier M. Nova Fredette pour le temps consacré et la qualité de son implication à titre de président du CCU.

2021-06-725

8. AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNATURE DES BREFS DE SAISIE

CONSIDÉRANT l'article 1013 du Code municipal, la secrétaire trésorière peut prélever avec les frais de justice au moyen de la saisie et de la vente de tous les biens meubles et effets de telle personne, trouvés sur le territoire de la municipalité si, après les 30 jours qui suivent la demande faite en vertu de l'article 1012 ou à l'expiration de tout autre délai applicable conformément à la section IV du chapitre XVIII de la Loi sur la fiscalité municipale ([chapitre F-2.1](#)) portant sur le paiement et le remboursement des taxes, selon le cas, les sommes dues par les personnes inscrites au rôle de perception n'ont pas été payées;

CONSIDÉRANT l'article 1014 du Code municipal, un avis d'exécution doit être signé par le maire et adressé à un huissier pour le recouvrement des taxes municipales dues;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire à signer les brefs de saisir pour les contribuables sélectionnés de la liste des taxes municipales dues;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

D'autoriser le déboursé des frais encourus pour enclencher cette procédure ainsi que la refacturation des frais à chacun des contribuables pour lesquels des brefs de saisie seront émis.

2021-06-726

9. **RÉSOLUTION AUTORISANT LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE POUR LES VÉHICULES À ÉMISSION ZÉRO DU GOUVERNEMENT DU CANADA**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite offrir à sa population des services de proximité en milieu rural;

CONSIDÉRANT QUE l'électrification des transports nécessite un réseau de bornes de recharge rapide accessible même en milieu rural de plus faible densité afin d'encourager l'achat de véhicules électriques;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la directrice générale à présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro du Gouvernement du Canada pour l'installation de bornes électriques à recharge rapide dans le stationnement du bureau municipal à Val-Joli.

2021-06-727

10. **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-01 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le règlement no 2020-01 portant sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QU'un projet du présent règlement fut transmis aux membres du conseil de la municipalité de Val-Joli lors de la convocation de la réunion du conseil du 3 mai 2021;

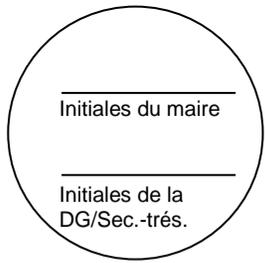
CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement fut également déposé et présenté aux membres du conseil lors de ladite session;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière rappelle l'objet du règlement soit qu'attendu l'entrée en vigueur du projet de loi 67 qui prévoit que pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, le règlement de gestion contractuelle de toute municipalité doit prévoir des mesures qui, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, favorisent les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le règlement numéro 2021-07, intitulé Règlement 2021-07 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 2020-01

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le no 2021-07 et en conséquence, signé par le maire et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de celle-ci.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

2021-06-728

11. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS 2004-9 POUR TARIFIER CERTAINS BRANCHEMENTS

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le règlement de permis et certificats no 2004-9;

CONSIDÉRANT QU'un projet du présent règlement fut transmis aux membres du conseil de la municipalité de Val-Joli lors de la convocation de la réunion du conseil du 3 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement fut également déposé et présenté aux membres du conseil lors de ladite session;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière rappelle l'objet du règlement soit de définir certains tarifs pour des branchements futurs sur des conduites existantes;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le règlement numéro 2021-06, intitulé Règlement 2021-06 visant à modifier le règlement de permis et certificats pour tarifier certains branchements;

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le no 2021-06 et en conséquence, signé par le maire et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de celle-ci.

2021-06-729

12. RÉOLUTION POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE LIGNE 988 REGROUPANT TOUS LES SERVICES D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

CONSIDÉRANT QUE le 11 décembre 2020, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité la motion déposée par le député Todd Doherty visant à créer au Canada un service d'écoute téléphonique national pour la prévention du suicide accessible au moyen d'un numéro à trois chiffres;

CONSIDÉRANT QUE le taux de suicide alarmant au Canada représente une crise nationale en matière de santé;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

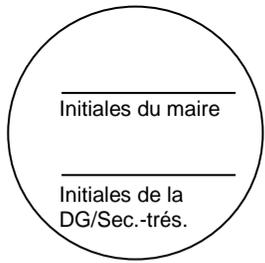
DE demander au gouvernement l'établissement d'une ligne regroupant tous les services d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide en un seul service national accessible à tous les Canadiens au moyen d'un numéro à trois chiffres faciles à mémoriser, soit le 988.

DE transmettre copie de la présente résolution à Monsieur Alain Rayes, député fédéral de la circonscription de Richmond-Arthabaska.

2021-06-730

13. RÉOLUTION POUR AUTORISATION D'ACCÈS AU SYSTÈME DE GESTION DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES ARCHIVES (GALA) ET DÉSIGNATION DU RESPONSABLE

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Marie-Céline Corbeil à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-06-731

14. **RÉSOLUTION POUR SIGNIFIER L'INTÉRÊT DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI À METTRE EN PLACE UNE ZONE NEUTRE À LA SURETÉ DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services MRC-Richmond de la Sûreté du Québec a présenté un projet de zone neutre qui est un endroit identifié, sous surveillance et utilisé pour les transactions et échanges entre citoyens, qui a pour but de protéger la population en leur offrant un endroit d'échange sécuritaire et contribuer à l'augmentation du sentiment de sécurité auprès des usagers;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE signifier l'intérêt de la municipalité de Val-Joli à mettre en place une zone neutre à la Sûreté du Québec, centre de services MRC-Richmond.

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

15. **RÉSOLUTION POUR PAVAGE SUR LA RUE ST-ANTOINE**

Ce point est reporté



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

HYGIÈNE DU MILIEU

2021-06-732

16. RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE PLAN D'ACTION POUR L'ÉLIMINATION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS

CONSIDÉRANT QUE le service Ingénierie et Infrastructures de la Fédération Québécoise des municipalités, dument mandatée par la municipalité de Val-Joli pour la réalisation du plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés, a déposé le plan d'action au conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' le plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés de la municipalité de Val-Joli;

DE transmettre une copie de cette résolution et une copie du plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

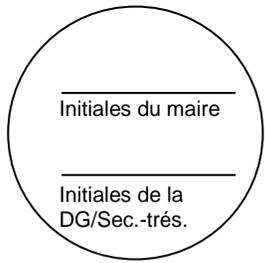
17 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE AVRIL ET MAI 2021

Rapport de l'inspecteur avril et mai 2021

- Émission de permis
- Dossier général demande de permis, demande d'informations/ information lotissement droit acquis
- Envoi d'avis concernant les conteneurs principalement dans le secteur St-Gabriel
- trois retours sur les quatre lettres pour les conteneurs
- Recherche des impacts de la modification du règlement sur l'abattage d'arbres par la MRC
- Règlement sur les MRF
- Dossier de nuisances: suivi en cours, prochains avis d'infraction à suivre
- Dossier ponceau non conforme , entente sur l'installation recommandée par le responsable des travaux publics, en attente de la demande de permis
- Demande d'informations pour dossier rehaussement chemin Kendall

Permis Avril	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2020	0	3	0	0	0
2021	0	10	276000	1	0

Permis Mai	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2020	0	14	84100	0	0
2021	2	13	631545	0	0



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

2021-06-733

18 DÉMISSION DE MONSIEUR NOVA FREDETTE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE M. Nova Fredette a fait parvenir une correspondance adressée au maire le 18 mai 2021 pour l'informer de sa démission du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE prendre acte de la démission de M. Nova Fredette au comité consultatif d'urbanisme

DE remercier chaleureusement M. Fredette pour sa contribution et son implication à titre de président du comité consultatif d'urbanisme par l'envoi d'une lettre et de la présente résolution.

LOISIRS ET CULTURE

2021-06-734

19 RÉOLUTION POUR L'ACHAT DE 3 POUBELLES POUR LA HALTE TITUS

CONSIDÉRANT QUE la Halte Titus est très fréquentée et que le format de poubelles actuelles ne répond plus aux besoins;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser l'achat de 3 poubelles de format 45 gallons et d'autoriser la dépense de 498\$ plus transport et taxes auprès du fournisseur ULINE.

2021-06-735

20 RÉOLUTION POUR LE REMPLACEMENT DE BANDES À LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE les bandes de la patinoire nécessitent des réparations;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser le remplacement des bandes des bouts de la patinoire et d'autoriser la dépense de 3678.64\$ plus transport et taxes du fournisseur Permafib.

2021-06-736

21 RÉOLUTION POUR L'ACHAT DE BUTS POUR LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE les buts de hockey actuellement utilisés à la patinoire ne sont plus autorisés considérant le risque de renversement pouvant causer des blessures;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser le remplacement de 2 buts de hockey à la patinoire et d'autoriser la dépense de 1392.36\$ incluant taxes et transport du fournisseur Sport-Inter

2021-06-737

22 RÉOLUTION POUR ACHAT ET INSTALLATION D'UN ÉQUIPEMENT PERMANENT POUR LA PRATIQUE DU BASKETBALL AU PARC DU RANG 10.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 7 juin 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite maintenir et bonifier son offre de loisirs sportifs en ajoutant un équipement permanent pour la pratique du basketball sur la multi surface au parc du rang 10.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser l'achat de structures et équipement pour la pratique du basketball au montant de **12 419.47\$** incluant taxes et transport du fournisseur Sport-Inter

ET d'autoriser que les dépenses à prévoir pour l'installation de bases de béton pour fixer la structure qui sera effectuée en régie interne par nos employés municipaux.

24. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

Aucun sujet

25 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions, la séance étant à huis clos.

26. CORRESPONDANCE

- a) Commission municipale – audit de conformité
- b) ministère des Affaires municipale et de l'Habitation : point de TVQ-dépôt 2021

2021-06-738

27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20h25 Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du 10 juin 2021.

Rolland Camiré, maire